



Argumentaire sur les conséquences de la hausse du pétrole

Les cours des matières premières, notamment du pétrole brut, ne cessent de battre des records. Hier le prix du baril dépassait les 130 dollars et comme vous le savez, nous n'aurons la répercussion effective que dans huit à dix jours.

Les consommateurs dans leur grande majorité, ne s'en sortent plus. Ils éprouvent une profonde injustice, devant la santé insolente des grands groupes pétroliers et de certains acteurs financiers qui spéculent sans relâche sur les ressources de notre planète.

La montée en puissance de la grogne de certaines professions comme celle des marins pêcheurs doit vous alerter sur les prémices d'un mouvement plus général dans notre pays, si rien n'est fait pour contrecarrer « l'inflation » des matières premières. Nous pensons notamment aux salariés qui sont contraints d'utiliser leurs véhicules pour se rendre à leur travail.

Avant toute chose, INDECOSA-CGT souhaiterait revenir sur de nombreuses incohérences et contre vérités qui se font entendre dans le débat public.

Responsabilité de l'OPEP : Info ou Intox ?

Se contenter de dire que les principaux pays producteurs sont seuls responsables de l'envolée des cours du pétrole, c'est nier en partie nos propres responsabilités depuis des décennies :

A partir du début des années 70, les grands producteurs se sont vus reconnaître le principe de souveraineté sur les gisements. Cette nouvelle donne, leur a permis un contrôle presque absolu sur les quantités vendues et parallèlement, ils se sont assurés le monopole des prix. Il est indéniable que l'augmentation du prix du pétrole opère un transfert d'une partie du produit national brut des consommateurs occidentaux vers les pays producteurs.

Malgré tout, nous devons nuancer les conséquences de la politique de l'OPEP sur l'inflation des prix à la pompe. Les grandes compagnies pétrolières ont sauvegardé l'essentiel de leurs privilèges : Elle garde la haute main sur les transports, le raffinage et la distribution.

Même si les pays producteurs de pétrole contrôlent l'acheminement du puits au port d'embarquement, les compagnies pétrolières gardent la maîtrise totale du processus qui mène du port d'embarquement à la pompe. Pour INDECOSA-CGT, la transparence doit être faite sur les coûts réels d'acheminement et sur leurs répercussions au final pour le consommateur. De même, la France et ses partenaires doivent faire pression sur les compagnies qui profitent de la flambée des cours pour réévaluer le prix des cargaisons flottantes et du pétrole en stock dans les raffineries.

Opacité sur les réserves

*Bon nombre de pays occidentaux dont la France disposent de réserves dites « stratégiques » utilisables en cas de conflit ou de rupture d'approvisionnement. Malgré leur quantité finie, elles pourraient juguler provisoirement l'insuffisance de l'offre et entraîner une baisse des prix. **On sait également que des entreprises utilisatrices constituent des stocks***

privés pour se prémunir en partie des effets de la hausse des matières premières. En pareil cas, l'absence de données fiables crée un climat de suspicion et de défiance chez le consommateur.

La recherche de l'autonomie énergétique

On sait aujourd'hui que la quantité de pétrole disponible va décroître progressivement. L'utilisation des schistes bitumeux ou de sables asphaltites ne suffira pas à répondre à toute la demande. Le rôle d'un pays comme le nôtre est de ne pas rester passif face à cette situation de pétro dépendance. Pendant des décennies, la primauté accordée au pétrole a freiné la recherche scientifique et technique sur les nouvelles sources d'énergie. De même, la recherche de l'efficacité énergétique a été longtemps mise au second plan. Lors du Grenelle de l'environnement, j'ai été stupéfait de ne pas entendre parler d'autonomie énergétique. Les énergies de substitution comme la géothermie, le solaire ou même l'éolien ne répondent pas uniquement aux problèmes de gaz à effet de serre. **Pour notre part, l'autonomie énergétique passe par un renforcement du service public. En effet, il est le seul garant de l'équité de traitement entre les citoyens que ce soit d'un point de vue économique ou géographique. Confier l'énergie aux intérêts privés, c'est favoriser des oligopoles qui tôt ou tard échapperont à tout contrôle.**

La recherche du juste prix

Aborder le prix de l'énergie aujourd'hui, c'est d'abord faire un historique de nos faiblesses et de notre incapacité à faire la distinction entre « crise pétrolière » et « crise énergétique ». En effet, nos besoins énergétiques n'ont cessé de croître et ont été satisfaits en grande partie par les dérivées du pétrole. Alors que le coût de la vie augmentait régulièrement, le prix du pétrole restait stable, ce qui rapportait des bénéfices fabuleux aux grandes compagnies et provoquait d'une part la quasi-faillite de la production de charbon et comme nous l'avons dit plus haut un échec des recherches alternatives. Aujourd'hui, il est impossible à court terme de nous affranchir de cette situation. De plus, les prix officiels du marché sont ceux qui sont cotés à la bourse et non pas ceux pratiqués lors de l'extraction des matières premières. Le phénomène de concentration a même permis aux compagnies d'être à la fois extractrices de matières premières et utilisatrices. Cette situation leur permet de jongler avec les législations douanières et fiscales des pays où elles opèrent pour tirer des bénéfices maximaux. **Le rétablissement de la TIPP flottante, la baisse du montant des taxes et la mise à contribution des compagnies pétrolières et des fonds spéculatifs doivent être la priorité du gouvernement pour contenir la flambée des cours.**

Montreuil, le 23 mai 2008

Arnaud FAUCON
Responsable Développement Durable